



CHARGÉ D'ÉTUDE EN MILIEUX AQUATIQUES

Le chargé d'étude en milieux aquatiques **organise et assure des études, des diagnostics de l'état et de l'évolution du milieu et des espèces**. Il **gère la maîtrise d'ouvrage** d'études et de travaux d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques.

Il aborde de manière transversale les écosystèmes pour **l'élaboration d'actions**, de **protection**, de **conservation** ou de **reconquête des milieux aquatiques**.



QUALITÉS HUMAINES

Disponibilité et mobilité

Le chargé d'étude en milieux aquatiques doit être disponible à tout moment pour se rendre sur le terrain. Il est amené à effectuer des déplacements fréquents et à coordonner une équipe.

Pluridisciplinaire

En plus de compétence dans les sciences de l'eau et l'environnement, il dispose également de connaissances dans d'autres domaines (tels que l'aménagement du territoire, la communication ou l'informatique...)



OÙ EXERCER ?

L'employeur potentiel

Organismes spécialisés :
Agence de l'eau ; Office de l'eau ;
Collectivités locales spécialisées ;
Établissements publics territoriaux de bassin.

Établissements d'études et de recherche :
Bureaux d'études spécialisés ; Institut de recherche pour le développement (IRD).

Évolution professionnelle

Le chargé d'étude en milieux aquatiques peut se spécialiser dans des domaines plus précis tels que l'océanographie et devenir ingénieur océanographe, ou l'informatique et devenir biostatisticien.



FORMATIONS

Le métier de chargé d'étude en milieux aquatiques est accessible après un BAC+3.

BAC+2

BTS Métiers de l'eau ou de l'environnement.

BAC+3

Licence professionnelle Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels.

BAC+5

Master universitaire en génie de l'environnement, biologie, sciences de l'eau.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Diplôme d'ingénierie en environnement ou géoscience ; Diplôme d'ingénierie en milieux aquatiques ; École nationale du génie de l'eau et de l'environnement ; École nationale du génie rural, des eaux et des forêts.



SALAIRE

Technicien débutant

1 500€ à 1 700€ brut par mois

Le salaire varie en fonction du domaine et de l'établissement dans lequel travaille le chargé d'étude en milieux aquatiques.